

Madame Élisabeth Borne
Ministre de l'Éducation nationale
110 Rue de Grenelle
75007 Paris

Talence, le lundi 24 mars 2025



Objet : Demande d'un moratoire sur les fermetures de classe dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les zones rurales fragiles

Madame la Ministre,

MONIQUE DE MARCO

SÉNATRICE DE LA
GIRONDE

*VICE-PRESIDENTE
DE LA COMMISSION
CULTURE, EDUCATION,
COMMUNICATION ET
SPORT*

MEMBRE DU GROUPE
ÉCOLOGISTE –
SOLIDARITÉ ET
TERRITOIRES

Lundi 17 mars 2025, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Gironde a annoncé la fermeture de 105 classes d'écoles maternelles et élémentaires. A l'échelle nationale, la carte scolaire pour la rentrée 2025-2026 prévoit 470 suppressions de postes dans le premier degré qui pourraient entraîner près de 5000 fermetures de classes. Malgré la baisse démographique, ce choix est incompréhensible. En effet, la France a les classes les plus chargées d'Europe avec une moyenne de 18 élèves par enseignant contre 13 à l'échelle européenne. D'autre part, plusieurs fermetures de classe ont lieu dans des écoles qui perdent moins de 5 élèves et dont les effectifs devraient repartir à la hausse les années suivantes.

En Gironde, comme partout en France, les écoles situées en zones rurales sont particulièrement touchées par ces fermetures de classe. De nombreux élus locaux m'interpellent sur leur combat quotidien pour maintenir le service public de l'éducation au cœur des territoires et ainsi lutter contre la désertification scolaire. Face aux inégalités territoriales et à la présence de classes à multi-niveaux d'enseignement, il est nécessaire de maintenir des classes avec des effectifs allégés dans les zones rurales fragiles. Dans les villages, l'école est souvent le dernier service public. Ainsi, il s'agit d'un lieu de vie sociale indispensable au dynamisme et à l'attractivité de nos petites communes rurales.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ne sont pas non plus épargnés par les suppressions de postes et les fermetures de classes. Ainsi, à Bordeaux, l'école Louise-Michel du quartier des Aubiers va perdre une classe à la rentrée 2025. Pourtant, dans les territoires défavorisés, la réussite des élèves nécessite des moyens humains supplémentaires et pérennes. Si le dédoublement des classes en REP et REP+ a permis d'améliorer les conditions d'études des élèves, des efforts significatifs sont nécessaires pour permettre un accompagnement global des élèves en difficulté.



Je connais votre attachement à la réussite des élèves et à la lutte contre les inégalités. Or, c'est bien en baissant le nombre d'élèves par classe, en particulier dans les territoires défavorisés, que nous pourrons améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants. La baisse de la démographie est une occasion historique pour améliorer notre taux d'encadrement et permettre à la France de rattraper son retard.

Afin de renforcer l'efficacité de notre système éducatif et garantir l'égalité des chances, il me semble urgent d'instaurer un moratoire sur les fermetures de classe dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les zones rurales fragiles. Il me parait également indispensable de revenir sur les fermetures de classe prévues dans les écoles qui perdront moins de 5 élèves à la rentrée prochaine.

L'École de la République, celle qui émancipe, celle qui développe l'esprit critique, celle qui apprend le vivre ensemble et la tolérance, celle qui lutte contre les inégalités, n'est pas qu'un idéal à convoquer ponctuellement. Elle repose sur des personnels qui ont besoin de moyens, de reconnaissance et de considération.

Vous pouvez compter sur mon engagement plein et entier pour défendre les valeurs fondamentales de l'École publique et travailler, de manière transpartisane, à une politique éducative ambitieuse.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de toute ma considération.

Monique de Marco